

FLEURIEUX-SUR-L'ARBRESLE



RHONE

Accusé de réception en préfecture  
089-218900880-20250401-ccas-2025-05-DE  
Date de télétransmission : 04/04/2025  
Date de réception préfecture : 04/04/2025

Publié le 4 avril 2025

## Délibération du CCAS du 1<sup>er</sup> avril 2025

### Nombre de Conseillers

En exercice : 9

Présents : 6

Pouvoir : 3

Votants : 9

Date de Convocation du CCAS :

20 mars 2025

Présents : Etienne DUVAL, Carine GRANDJEAN, Elvine LEON, Nathalie MAZUYER, Caroline MIRANDA et Sophie VERCHERE.

Excusés : Diogène BATALLA (pouvoir Caroline MIRANDA), Isabelle BONNET (pouvoir Sophie VERCHERE) et Michèle GUIDO (pouvoir Elvine LEON).

L'an deux mil vingt-cinq, le premier avril à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Fleurieux-sur-l'Arbresle se sont réunis en mairie, après convocation légale.

### **2025-05 Délibération relative à l'affectation du résultat 2024 sur le budget 2025**

**Rapporteur** : Caroline MIRANDA

Caroline MIRANDA, vice-présidente du CCAS, expose aux membres du CCAS que l'exercice 2024 du budget du CCAS de la commune dégage un résultat d'exploitation de 9 136,58 €.

Elle propose d'affecter l'intégralité du résultat 2024 de 9 136,58 € au compte 002 Report en recettes de fonctionnement du budget 2025 du CCAS de la commune.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration du CCAS décident à l'unanimité :**

- **D'AFFECTER** le résultat de l'exercice 2024 d'un montant de 9 136,58 € au compte 002 Report en recettes de fonctionnement du budget 2025 du CCAS de la commune.

La Vice-Présidente du CCAS  
Caroline MIRANDA

La secrétaire de séance,  
Nathalie MAZUYER